



**COLLÈGE ROBERT J. ARDON
MONTGAILLARD**
20 rue du stade – BP 2007
97487 Saint-Denis CEDEX
☎ 0262.30.08.62

E-Mail : ce.9740645h@ac-reunion.fr

2023-2024/DP/OV/JL/

**REGLEMENT DE CONSULTATION VALANT CAHIER DES CLAUSES
TECHNIQUES PARTICULIERES**

CREATION D'UN SAS D'ENTREE

TRAVAUX DE CREATION/AMENAGEMENT D'UNE SALLE DES PERSONNELS

1) Identification de la personne publique

Dénomination et adresse de l'établissement et du service acheteur :

Collège Montgaillard, Rue du Stade, BP 2007 974887 Saint-Denis CEDEX

Personne responsable du marché : **M. PANAMBALOM Dominique, Principal**

Comptable assignataire : **Mme Odile VAUDRAN, l'Agent Comptable**

2) Procédure

Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics (abrogé par ORDONNANCE n°2015-899 du 23 juillet 2015 et modifié par DÉCRET n°2015-1163 du 17 septembre 2015).

3) Objet du marché :

Le présent marché a pour objectif la création d'un sas d'entrée visiteurs et la réalisation de travaux aménagement de la salles des personnels du Collège Robert J ARDON - Montgaillard. Il se compose de 2 lots qui se déclinent comme suit :

Lot 1 - Création d'un sas d'entrée :

Découpe clôture métallique - (évacuation);

Renforcement de la clôture à chaque extrémité avec tube section existant ;

Découpe muret existant

Démolition passage 90

Evacuation déblaie

Reprises maçonnerie coulage de 2 poteaux ferraillé à chaque extrémité

Fourniture et pose en panneaux rigide plastifié hauteur 2m hauteur y compris fouille et scellement poteaux

Fourniture et pose de portillon coté accueil

Réalisation du portillon en tube carré 50x50x2m

Remplissage avec panneau grillage - traitement anticorrosion + peinture

Découpe béton + fouille tranché

Fourniture et pose de câble alimentation sur 23 mètres linéaires

Rebouchage tranché et reprise maçonnerie

Fourniture et pose gâche électrique y compris alimentation

Fourniture et pose kit visiophone coté route

Fourniture et pose portillon coté route identique à la clôture – conforme PMR- avec les mêmes matériaux y compris scellement 2 poteaux et traitement anticorrosion + peinture finition

Fourniture et pose ferme porte type groom

Fourniture et pose alimentation 220V avec coffret y compris commande avec relais

Fourniture et pose disjoncteur 16A

Fourniture et pose panneaux clôture avec poteaux hauteur 1.50 mètre hauteur coté parking sur maçonnerie existant

Pose tôle translucide :

Dépose d'une partie pièce bois (sens opposé)

Evacuation

Fourniture et pose panne 10x10 en pin traité classe 4 (3.50x4u) avec équerre métallique

Fourniture et pose translucide polycarbonate

Fourniture et pose solin + tôle de rives

Fourniture et pose gouttière PVC

Fourniture et pose descente Eau Pluviale en tube 80 déversement dans la jardinière y compris accessoire.

Pour la partie électricité, fournir un certificat de conformité électrique par un organisme agréé.

Le dépôt des déclarations de travaux et autres Autorisations de Travaux seront effectué par l'entreprise intervenante.

Lot 2 – Création/aménagement d'une salle des personnel :

Réalisation des métrés – Plans, Etudes techniques, suivis des travaux

Démolition des cloisons maçonnerie

Doublage des nacos haut coté du couloir en placo avec armature

Réalisation cloison placo 98 + isolant (entre salle de réunion et repos)

Remplacement des portes intérieurs

Remplacement porte d'entrée coté couloir-PP90

Réalisation maçonnerie des toilettes H/F

Plomberie des toilettes H/F

Prises électriques + moulure

Eclairages

Prise RJ45 + Moulures

Prise VDI (attente vidéo projecteurs)

Peintures murs intérieurs

Reprise des enduits

Pour la partie électricité, fournir un certificat de conformité électrique par un organisme agréé.

Le dépôt des déclarations de travaux et autres Autorisations de Travaux seront effectué par l'entreprise intervenante.

L'entreprise retenue ne pourra en aucun cas faire ultérieurement état d'une inexactitude afin de ne pas exécuter dans les règles de l'art les travaux nécessaires au parfait achèvement des installations, et devra respecter strictement la composition ci-dessus.

Aucune malfaçon dans la réalisation ne sera tolérée.

L'installation et les horaires d'intervention seront à définir avec le pouvoir adjudicateur en fonction des délais de livraison.

La date de visite sur site pour le métré est fixé au Vendredi 14 juin 2024 à 9h00.

4) Contact

Renseignements administratifs :

UNIQUEMENT SUR LE PROFIL ACHETEUR AJI

5) Publicité et documents

La présente demande qui comporte le règlement de consultation et le cahier des clauses techniques particulières sera publiée

- Sur le site de l'AJI (<http://www.aji-france.com>)
- Sur le site du Collège Montgaillard (<http://www.college-montgaillard.ac-reunion.fr>)

6) Contenu et présentation des offres

Les offres, rédigées en langue française, devront être transmises avant **le 25 Juin 2024 à 12h00:**

UNIQUEMENT EN DEPOT SUR LE PROFIL ACHETEUR AJI <http://www.aji-france.com>

Les offres seront détaillées, et seront exprimées en euros hors taxes et toutes taxes comprises.

Le détail de l'offre devra contenir les délais d'interventions ainsi que les moyens humains mis à disposition pour la réalisations des travaux.

La date de visite sur site pour le métré est fixé au Vendredi 14 juin 2024 à 9h00.

7) Jugement des offres

Au terme de l'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur attribue le marché au candidat ayant présenté l'offre la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- Prix : 45%,
- Délais de réalisation et moyens nécessaire à la réalisation : 30%
- Qualité du matériel utilisé : 25%,

Le jugement des offres donnera lieu à un classement décroissant.

Le candidat ayant présenté l'offre la mieux classée sera retenu.

8) Contenu des offres

Chaque candidat devra produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes complétées en français, datées et signées :

Pièces de candidatures

- la lettre de candidature dûment complétée (DC1) ;
- la déclaration du candidat (DC2) ;

Pièces constituant l'offre :

- un acte d'engagement;
- le descriptif détaillé (prix, descriptif technique du produit, conditions...)
- plans et tout documents techniques ou administratifs permettant d'apprécier l'offre du fournisseur,

9) Délai de validité des offres

Les tarifs devront être garantis jusqu'à la réalisation complète des prestations.

10) Prix et règlements des comptes

Les prix proposés sont fermes et définitifs en euros hors taxes et toutes taxes comprises. Le montant maximum de l'offre ne pourra excéder 90.000 euros hors taxes.

11) Règlement

Le règlement s'effectuera par mandat administratif avec virement dans un délai de 30 jours après réalisation de la prestation sur présentation de factures en 3 exemplaires et sur lesquelles figureront les références bancaires du prestataire (IBAN).

Le versement d'un acompte sera étudié sur demande et limité à 30%.

12) Délai d'exécution

Les prestations ou fournitures devront être exécutés pendant les vacances scolaires de l'hiver austral (juillet/aout) et au plus tard avant le 12 Aout 2024, sous peine d'application de pénalités retard.

A Saint Denis le 07 juin 2024

Le Principal,
Responsable des marchés

